

**Communiqué**

Assises du transport aérien :

Vol au-dessus d'un nid de coucou !

La FEETS-FO a pris connaissance par voie de presse dans la journée du jeudi 7 mars de la clôture programmée des Assises du transport aérien dans la matinée du lendemain, le 8 mars. En effet, la Ministre des transports Mme Elisabeth BORNE présentera à cette occasion la feuille de route gouvernementale « *Pour une meilleure compétitivité du transport aérien français* » à l'issue d'une année de consultation dans le cadre de ces Assises. Or, quelle ne fut pas notre surprise de constater qu'aucune organisation syndicale, dont Force Ouvrière, n'a reçu d'invitation de la part du Ministère des transports pour cette réunion de clôture.

Nous l'avons écrit à maintes reprises, ces Assises du transport aérien lancées en grande pompe il y a près d'un an sont une mascarade. La vacuité des échanges ayant été dissimulée derrière le masque d'un virtuel renouveau industriel. Force est de constater que cet énième « couac » vient parachever une année complète de réunions et autres groupes de travail vident de contenu et d'objectifs concrets. A aucun moment nous n'avons évoqué la privatisation d'ADP, ni les difficultés socio-professionnelles et la précarisation des personnels au sol, ni les pertes d'emploi, ni la libéralisation, base de la déstructuration du secteur depuis 30 ans, ni le dernier paquet pour l'aviation civile de la commissaire européenne en charge des transports Madame Violeta BULC qui devait soi-disant garantir une concurrence loyale dans le secteur, ni les droits de trafics accordés aux compagnies du golfe cet été par le gouvernement et en ce début d'année par l'union européenne, ni la destruction en cours du métier de PNC, ni la prise de participation du gouvernement Hollandais au sein du groupe Air France-KLM.

Le seul sujet qui a retenu l'attention du Ministère est la future mise en place d'une convention collective nationale du transport aérien élargie. Convention collective qui a pour but, à terme, de rassembler sous sa coupe l'ensemble des 100 000 salariés du secteur. Il ne fait aucun doute qu'elle servira de support pour continuer à déprotéger, mais aussi à précariser les métiers du transport aérien.

D'aucuns prétendent que cette éviction des organisations syndicales relève d'une simple omission du Ministère. La raison semble tout autre. Cette précipitation soudaine du gouvernement à clore en catimini ces Assises évoque plutôt un souhait d'éviction du débat des contradicteurs légitimes que nous sommes et ainsi rompre avec un dialogue social trop encombrant.

En conséquence, la seule conclusion que nous pouvons donner à ces Assises du transport aérien est que la Ministre et le gouvernement restent sourds et nous conchient !

Paris, le 8 Mars 2019

Pour tout contact:

Jean HEDOU, Secrétaire général : 06 85 12 74 46

Michaël DELLIS, Secrétaire fédéral : 06 30 63 99 81